

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU MERCREDI 5 MARS 2008
DE L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE BATEAUX**

Présence du comité :

M. Thierry MORENO	M. Didier BOUVERAT
Mme Giovanna FANNI	M. Alexandre FRANCEY
M. Claude MARIOT	M. Bernard VIENS

Excusés

Yolande BOSSHARD	Jean-François DEYTARD
Pascal DELOBEL	Pierre DUPANLOUP

Nombre de membres présents : 47, sans compter le comité

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
du 5 mars 2008**

1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 7 mars 2007

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 7 mars 2007 à disposition sur le site Internet et publié dans le journal de juin 2007 est approuvé à main levée.

2. Nomination des scrutateurs

Le Président, M. Thierry MORENO, demande de nommer un scrutateur par table.

Cinq membres se portent volontaires.

3. Rapport du Président

Voilà une année que j'ai accepté la présidence ad-intérim, en remplacement de Daniel Wagner qui s'était désisté pour raisons de santé. Actuellement, il se porte bien. Ma santé me permet de continuer la présidence, si mon élection est acceptée.

Grâce à cette fonction, l'année a été riche en expériences. J'ai représenté vos intérêts auprès des autorités municipales de la Ville de Genève, de la Capitainerie Cantonale et de la Commission des Ports de l'Etat de Genève.

En 2007, nous avons accueilli 3 nouveaux membres au sein du Comité. Pascal Delobel, absent ce soir pour raisons professionnelles, qui a repris le journal en compagnie de Yolande Bosshard, actuellement en vacances ainsi qu'Alexandre Francey à titre de suppléant pour le matériel.

En 2007, nous avons ainsi mené à bien les projets suivants :

- Le « relookage » de notre site web qui devient notre principal outil de communication, l'enrichissement de son contenu par de nouvelles rubriques
- La modernisation de notre carte de membre format « carte de crédit » permet de l'avoir à portée de main pour obtenir le prêt de notre matériel
- L'organisation d'un apéritif d'accueil des nouveaux membres le 18 février dernier. Cette initiative a été couronnée de succès, une vingtaine de nouveaux membres, accompagnés de leurs conjoints sont venus. Nous renouvelerons cette manifestation l'année prochaine

Tous ces projets ont été organisés, en plus des Puces Nautiques de Versoix, du salon CCS du Nautisme aux Vernets, du Bol d'Or et de la Soirée familiale appréciée de tous.

Pour l'année 2008, nous avons les projets suivants:

- Participation au projet final d'implantation des portails sur les estacades, en communiquant les avis de nos membres aux autorités
- Notre implication auprès des autorités municipales de la Ville de Genève pour l'aménagement de la rade et plus particulièrement des quais
- La commande d'un nouveau Karcher qui permettra de parer à toute défaillance d'un appareil existant
- La révision des statuts de l'association pour les adapter au Code des Obligations actuel. Une Assemblée Générale extraordinaire sera nécessaire afin de les valider
- La révision du système de cotisation pour les membres vétérans ayant plus de 25 ans de sociétariat afin de prévenir une baisse de revenu causée par leur ancienneté

Une nouvelle négociation des tarifs de l'assurance collective AXA-Win-terthur afin de préserver nos acquis, voire d'améliorer nos conditions

Comme dit le proverbe « last but not least », un pique-nique printanier dans les Bois de Versoix, le dimanche 18 mai durant lequel nos membres pourront partager un moment d'échanges agréable. Je vous invite à réserver cette date et souhaite vous voir nombreux lors de ce pique-nique.

Il me reste à remercier pour leur collaboration les autorités cantonales et municipales, la capitainerie, les fidèles annonceurs de notre journal, les donateurs de la tombola de la soirée familiale, les membres du Comité et leurs familles pour le précieux temps qu'ils nous sacrifient.

André Christin qui continue à recruter des membres et l'équipe des Vieux Grenadiers qui nous reçoit fidèlement depuis des années.

Je vous encourage à commander les magnifiques polos et sacoches de l'APB afin de porter hauts les couleurs de notre association pour une heureuse saison sur notre beau lac.

4. Rapport du trésorier et des vérificateurs de comptes

Mme G. FANNI, trésorière, présente les comptes et bilan de l'exercice 2007. Elle annonce une baisse des cotisations de CHF 5 000.- par rapport à l'année 2006,

Deux nouveaux postes ont été créés : la vente de polos et de porte-documents.

Les charges liées à la publication du journal sont relativement élevées, mais le bulletin est en grande partie financé par les annonceurs. On note une meilleure gestion des frais postaux et la diminution de certaines charges. Concernant les « frais de secrétariat » et « autres charges de personnel », l'APB a recours à une aide pour les tâches administratives et pour l'entretien de notre local.

Le coût de la manifestation au Bol d'or est assez élevé. Malgré cela, l'APB a décidé de rendre cette manifestation gratuite, ce qui évite des frais d'envoi. Elle propose que seul un bulletin d'inscription soit intégré dans le journal en plus du site Internet. Elle invite les membres présents à s'inscrire à la fin de la soirée.

Par ailleurs, elle informe que de nombreux membres n'ont pas réglé leur cotisation 2007 et que certains annonceurs n'ont pas payé leur facture, ce qui entraîne une perte débiteurs de CHF 3 818.20.-.

Le bénéfice de 2007 est en baisse par rapport à 2006, mais minime au vu de la diminution des cotisations.

Deux questions sont posées :

1. M. D. WAGNER souhaite une précision concernant le poste « matériel d'exploitation ». Ce poste comprend les bers et les karchers. Mme FANNI en profite pour annoncer l'acquisition prochaine d'un karcher grâce à la provision prévue dans ce but.

2. Un membre demande si une provision est prévue pour le matériel de bureau et l'informatique. Elle sera réalisée en cas de nécessité.

Mme G. FANNI passe la parole à M. METTRAUX, vérificateur de comptes. Après pointage des comptes et des justificatifs, ce dernier ainsi que M. BAUDRAZ ont vérifié et confirmé le 25 février 2007 le rapport de l'exercice 2007. Ils en certifient l'exactitude et la précision. Ils demandent alors l'approbation des comptes par l'ensemble de l'Assemblée. Tous les membres approuvent par applaudissements et le Président sollicite le vote à main levée. A l'unanimité, les comptes sont approuvés et les membres remercient la trésorière et les vérificateurs de comptes.

5. Rapport des gardes du matériel nautique

M. B. VIENS, responsable du matériel, remercie les utilisateurs du matériel de l'APB qui en prennent soin. Il constate que les réclamations sont de plus en plus espacées et que les dépenses, liées à l'entretien ainsi qu'au remplacement du matériel, ont nettement diminué

Il informe que l'APB va acquérir un quatrième karcher qui sera mis à disposition des membres en cas de panne de l'un d'eux.

Il remercie M. D. BOUVERAT qui gère le matériel défectueux, les soudures défailtantes ou encore les fuites de karcher, sans oublier les bers des Eaux-Vives. Il remercie également M. A. FRANCEY qui s'occupe des installations aux Pâquis. Ce dernier remet d'ailleurs souvent les bers en place.

Enfin, M. B. VIENS informe qu'il quitte sa fonction de responsable de matériel après l'avoir assumée durant 12 ou 13 ans. Il espère que tous les membres garderont un bon souvenir de lui et oublieront l'image de « celui qui rouspète tout le temps » !

6. Admissions, démissions, radiations, décès

Admissions : en 2007 : 53

Le Président demande aux nouveaux membres de s'annoncer. Seule Madame Nicole BAGNOUD se présente.

Démissions : 5 pour cause de vente de bateau

Radiations :

72 membres ont été radiés, faute de paiement de leur cotisation après plusieurs rappels.

Décès :

En mémoire des membres décédés, le Président demande à l'Assemblée de se lever et d'observer une minute de silence.

7. Election du Président

M. Bernard VIENS, vice-président, reprend la parole pour présenter M. Thierry MORENO, Président de l'APB depuis un an, il a su insuffler un nouveau style au Comité. Il délègue et attribue des missions à chacun des membres. M. Th. MORENO se représente à ce poste pour l'année 2008, approuvé par tous les membres du Comité présents. M. B. VIENS rappelle qu'il avait repris ce poste suite au retrait de M. D. WAGNER, pour raisons de santé. M. MORENO Thierry est réélu à l'unanimité sous applaudissements.

8. Election du comité

M. B. VIENS présente la trésorière, Mme Giovanna FANNI. La nouvelle secrétaire est Mme Yolande BOSSHARD qui remplace Monsieur Jean-François DEYTARD qui quitte le Comité après plusieurs années d'activités. M. B. VIENS remercie Mme G. FANNI pour sa précision et son dynamisme. Selon les statuts de l'Association, il propose sa réélection. Elle est réélue à l'unanimité sous les applaudissements.

Tout le Comité est donc réélu et élu.

9. Nominations des vérificateurs de comptes

M Jacques METTRAUX devient titulaire pour l'année 2008. M François BAUDRAZ cède sa place à M. Philippe ECUVILLON.

Le Président annonce que le Comité cherche un suppléant pour cette année qui deviendra titulaire en 2009. M. Michel GUNTZ propose sa candidature qui est acceptée.

10. Propositions individuelles et divers

Le Président tient à apporter une information concernant la sécurité des ports. Les plaintes de propriétaires de bateaux pour déprédations sont en forte augmentation.

La pétition « solidarité rade» lancée par M. P. DELOBEL, le Conseiller d'Etat, autorise la construction de portails donnant accès aux estacades pour installation avant l'été. C'est une belle victoire pour les propriétaires de bateaux et surtout pour M. A. CHRISTIN qui se bat à ce sujet depuis 25 ans.

M. A. CHRISTIN donne des informations concernant l'assurance AXA qui vient de fusionner avec Winterthur. Tous les contrats signés au 31 décembre 2007 restent AXA, ceux signés au 1er janvier 2008 sont AXA-Winterthur. Les tarifs ne sont pas encore déterminés et risquent d'augmenter. Il est conseillé d'attendre le renouvellement des contrats. Des informations seront transmises ultérieurement. Des propositions seront demandées auprès d'autres compagnies.

Les membres suivants ont pris la parole :

M. D. Wagner, mentionne les Pucés Nautiques de Choiseul du 4 mai 2008 ;
M. Cl. Mariot et M. G. Magnenat proposent de consulter les comptes sur le site APB afin d'éviter des envois massifs de courrier ;

M. G. Magnetat est soucieux de la couverture d'assurance du bureau et du matériel de l'APB; Mme D. Ulku propose une publicité de la BCGE dans le bulletin ;

M. B. Rump fait part du contrôle technique de son bateau, sans aspect sécurité;

M. A. Bossart parle de l'usage des pompes de substances chimiques dans nos ports;

M. H.-P. Windels évoque la hausse des taxes d'amarrage ;

M. A. Francey relève son prix modique à Genève ;

M. B. Rump relève l'efficacité de la capitainerie au sujet d'un changement de chaîne;

M. G. Magnenat s'informe des accès aux portails par les propriétaires ;

M. G. Berdoz s'interroge sur l'efficacité de ces portails ;

M. D. Quinodoz demande si les portails concerneront les petits ports ;

M. J. Metraux fait part de l'envasement du port de Choiseul ;

M. R. Crettaz parle du nettoyage des fonds, par exemple au port Barton.

Le Président remercie les membres présents à cette Assemblée Générale et souhaite en voir un grand nombre lors des prochaines manifestations, pique-nique et soirée annuelle.

Le procès-verbal in extenso peut être lu sur le site APB.ch